

**Mention d'information
RGPD**

Gestion des dossiers médicaux en santé au travail

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est la gestion des dossiers médicaux en santé au travail.

Le traitement a pour objectifs :

- La gestion du suivi individuel de l'état de santé au travail des travailleurs agricoles (dont tenue du dossier informatisé en santé au travail)
- La gestion administrative des visites
- La gestion de la prévention individuelle
- La gestion des actions en milieu du travail

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Les données d'identification
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Données de santé
- Autres : permis de conduire

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles (directement, à partir de la visite médicale ou de l'envoi de document à la médecine du travail, et indirectement, à partir des bases de données de votre caisse). Les informations du traitement sont conservées pendant 40 ans à partir de la date de la dernière visite médicale.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- au personnel du service de santé au travail (administratif, infirmier de santé au travail, médecin du travail) de votre caisse de Mutualité Sociale Agricole, individuellement habilités par le Directeur de la caisse
- aux managers de la Direction de la Santé Sécurité au Travail, aux agents de la Maitrise d'Ouvrage Stratégique informatique SST et du département Expertise et Pilotage de la Direction de la Santé Sécurité au Travail en charge respectivement du suivi de la mise en place du projet de développement informatique et en charge du pilotage de l'activité SST, individuellement habilités par le Directeur Santé Sécurité au Travail.
- à votre employeur : pour les avis d'aptitude/inaptitude, les attestations de suivi ainsi que les propositions d'aménagement par le médecin du travail, le cas échéant
- aux organismes menant des enquêtes de santé au travail
- au Groupement d'Intérêt Economique SESAM-Vitale (portail « Mon Espace Santé »)

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Compte tenu du motif d'obligation légale que revêt ce traitement, le droit

d'opposition ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre caisse de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07